



RAPPORT DE PRÉSENTATION

1.5 / INDICATEURS DE SUIVI

PLUi APPROUVÉ LE 19 DÉCEMBRE 2025

Objectifs et modalités de suivi

Le Code de l'Urbanisme prévoit l'obligation d'une analyse des résultats de l'application du document d'urbanisme au plus tard à l'expiration d'un délai de 6 ans. Cette analyse des résultats passe par la définition d'indicateurs.

Un indicateur est une donnée quantitative qui permet de caractériser une situation évolutive (par exemple, l'état des milieux), une action ou les conséquences d'une action, de façon à les évaluer et à les comparer à différentes dates. Dans le domaine de l'évaluation environnementale des documents d'urbanisme, le recours à des indicateurs est très utile pour mesurer :

- l'état initial de l'environnement et son évolution ;
- les transformations induites par les dispositions du document et les résultats de leurs mises en œuvre ;
- la mise en œuvre des objectifs du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ;

Il s'agit ainsi d'être en mesure d'apprécier l'évolution des enjeux sur lesquels le document d'urbanisme est susceptible d'avoir des incidences (tant positives que négatives). Cela doit permettre d'envisager, le cas échéant, des adaptations dans la mise en œuvre du document.

Au travers du programme de suivi défini ici, l'objectif n'est pas de construire un tableau de bord exhaustif sur l'ensemble des sujets. Il faut avant tout cibler les indicateurs qui reflètent le mieux :

- L'évolution des enjeux du territoire, notamment environnementaux ;
- La pertinence des mesures mises en place,
- Les pressions et incidences pouvant être induites par la mise en œuvre des orientations et dispositions du PLU.

Ce tableau de bord sera alimenté par la collectivité tout au long de l'application du PLU, selon des fréquences fixées par la suite.

Les indicateurs sont conçus pour constituer une aide à la diffusion d'une information accessible, ainsi qu'une aide à l'évaluation et à la décision. Le but n'est donc pas d'établir un tableau de bord exhaustif de l'état de l'environnement mais bien de proposer parmi ces familles d'indicateurs ceux qui reflètent le mieux l'évolution du territoire et l'impact des orientations et dispositions du document d'urbanisme au regard des objectifs de la collectivité. Ils sont à ce titre organisés en lien avec les objectifs du PADD.

Les indicateurs proposés ci-après ont été ainsi définis avec le souci d'être réalistes et opérationnels, simples à appréhender et facilement mobilisables (facilité de collecte et de traitement des données). Néanmoins, si certaines sources de données sont stables et accessibles, d'autres relèvent d'une analyse des autorisations d'urbanisme dont le processus de dématérialisation est en cours. Les indicateurs afférents sont ainsi à considérer comme des indicateurs complémentaires aux sources stables, que la collectivité souhaite mettre en œuvre progressivement. Par ailleurs, certains indicateurs sont proposés afin de prendre en compte les éventuelles modifications ultérieures du PLU de la Métropole.

OBJECTIF 1**RÉVÉLER LES SINGULARITÉS DU SOCLE NATUREL, HISTORIQUE ET PAYSAGER**

Sous thématique	Objectif du suivi	Indicateur(s) retenu(s)	Unité	Etat zéro (valeur de référence)	Fréquence de suivi (source de la donnée)
PATRIMOINES, PAYSAGES ET QUALITÉ ARCHITECTURALE					
Patrimoine bâti	Suivre l'évolution des protections des éléments du patrimoine bâti remarquable	Nombre d'éléments du patrimoine bâti remarquable identifiés	nombre	1390 éléments	Tous les 3 ans (Clermont Auvergne Métropole)
		Nombre d'autorisations d'urbanisme délivrées / refusées (PC et DP) concernant un élément identifié	nombre	-	
		Nombre de permis de démolir délivrés concernant un élément identifié dans les secteurs concernés	nombre	-	
		Nombre de nouveaux dispositifs de protection hors PLU (inscription MH, SPR, site classé...)	nombre	-	
Patrimoine arboré	Suivre l'évolution des protections des éléments du patrimoine arboré remarquable	Nombre d'arbres remarquables identifiés	nombre	1615 arbres	(Clermont Auvergne Métropole)
		Nombre de coupes et abattages d'un arbre remarquable autorisés/ refusés	nombre	-	
Patrimoine géologique	Suivre l'évolution des protections des éléments du patrimoine géologique	Nombre d'éléments du patrimoine géologique identifiés	nombre	34 éléments	
Cités jardins (UGcj)	Suivre l'évolution des protections des cités jardins (UGcj)	Nombre de permis de démolir autorisés/refusés en secteur UGcj	nombre	-	
		Nombre d'autorisations d'urbanisme délivrées / refusées (PC et DP) en secteur UGcj	nombre	-	
Qualité urbaine et architecturale	Suivre l'évolution des dispositifs favorables à la qualité urbaine et architecturale	Nombre de ravalements autorisés dans les secteurs soumis à autorisation en zone UC et UG	nombre	-	
		Nombre de projets ayant bénéficié d'un accompagnement en amont par la collectivité dans les communes concernées (architecte-conseil)	nombre	-	

PC : permis de construire
 DP : déclaration préalable
 SdP : surface de plancher

OBJECTIF 2
CONFORTER LES ATOUTS MÉTROPOLITAINS

Sous-thématique	Objectif du suivi	Indicateur(s) retenu(s)	Unité	Etat zéro (valeur de référence)	Fréquence de suivi (source de la donnée)
EQUIPEMENTS					
Equipements	Suivre l'évolution des équipements métropolitains et de proximité et leurs localisations	Nombre de PC délivrés par commune par sous-destination d'Equipement	nombre	-	Tous les 3 ans (Clermont Auvergne Métropole)
		dont SdP totale et moyenne par commune	m ²	-	
EMPLOI, POPULATION ACTIVE, ÉTUDIANTS					
Emploi et population active	Suivre l'évolution des emplois, de la population active et étudiante	Nombre d'emplois sur le territoire métropolitain	nombre	163 000 en 2020	6 ans (INSEE)
		Population active parmi les résidents métropolitains	nombre	118 000 en 2020	
		Taux de concentration des emplois	%	122% en 2020	
Attractivité universitaire		Nombre d'étudiants		35 000 en 2020	6 ans (académie de Clermont-Ferrand)
TOURISME					
Tourisme	Suivre l'évolution des hébergements touristiques et leur localisation et fréquentation	Nombre de nuitées touristiques	nombre	1,5 Millions en 2023	Tous les 3 ans (Clermont Auvergne Métropole)
		Nombre d'hébergements marchands (nombre de lits)	nombre	15 240 en 2023	
		Nombre de PC délivrés pour la création d'hôtels et autres hébergements touristiques par commune et par zones du PLU	nombre	-	
		dont nombre de chambres ou unités d'hébergement total et moyenne par commune et zones du PLU	m ²	-	
ZONES D'ACTIVITÉS, TYPOLOGIES D'ACTIVITÉS					
Activités / ZAE	Suivre l'évolution des activités économiques et la localisation des activités (vocation des zones)	Taux de vacance au sein des ZAE depuis au moins 2 ans (Inventaire des ZAE)	%	6% en 2023	Tous les 6 ans (Clermont Auvergne Métropole)
		Nombre de terrains commercialisés dans les ZAE suivies par la métropole (ZAE existantes en cours de requalification et ZAE en extension)	nombre	-	
		Nombre de PC délivrés par commune et par secteur du Plan des Fonctions Urbaines pour la sous-destination Bureau	nombre	-	
		dont SdP totale et moyenne par commune et secteur	m ²	-	
		Nombre de PC délivrés par commune et par secteur du Plan des Fonctions Urbaines pour la sous-destination Industrie	nombre	-	
		dont SdP totale et moyenne par commune et secteur	m ²	-	
		Nombre de PC délivrés par commune et par secteur du Plan des Fonctions Urbaines pour la sous-destination Entrepôt	nombre	-	
		dont SdP totale et moyenne par commune et secteur	m ²	-	
		Nombre de PC délivrés par commune et par secteur du Plan des Fonctions Urbaines pour la sous-destination Entreprise	nombre	-	

OBJECTIF 3
FAIRE DE L'ESPACE URBAIN UN LIEU D'ÉCHANGE ET DE PARTAGE

Sous-thématique	Objectif du suivi	Indicateur(s) retenu(s)	Unité	Etat zéro (valeur de référence)	Fréquence de suivi (source de la donnée)
MOBILITÉ / DÉPLACEMENTS					
Pratiques de déplacements	Suivre les pratiques de déplacements	Parts modales des déplacements domicile travail	%	En 2020 : 70% en voiture, 12% en TC, 10% à pied, 3% à vélo	6 ans (INSEE)
		Équipement automobile des ménages	nombre	en 2020 : 20,5% sans voiture, 51% 1 voiture, 28,5% 2 voitures	6 ans (INSEE)
Articulation urbanisme déplacements	Suivre l'articulation entre urbanisme et mobilité en lien avec le réseau structurant Inspire	Nombre de logements et hébergements autorisés dans l'aire d'influence des transports collectifs et % du total métropolitain	nombre et %	-	
		SdP de Bureaux autorisées dans l'aire d'influence des transports collectifs et % du total métropolitain	m ² et %	-	
Stationnement véhicules	Suivre l'application de la règle de stationnement	Nombre de stationnements au sein des parkings-relais et parkings publics existants	nombre	5 075 en 2024	Tous les 3 ans (Clermont Auvergne Métropole)
		Nombre total d'emplacements véhicule créés au sein des PC d'habitation délivrés par secteur du plan des Stationnements et par commune	nombre	-	
		dont nombre d'emplacements moyen par logement	nombre	-	
Vélos	Suivre les développements cyclables	linéaire de pistes cyclables créées	m / km	-	
		Nombre total d'emplacements vélo créés au sein des PC délivrés	nombre	-	
		dont au sein des opérations de logements / hébergements et nombre moyen d'emplacements sur le total des logements/ hébergements	nombre et %	-	
MIXITÉ DES FONCTIONS / PROXIMITÉ / ÉQUILIBRES COMMERCIAUX					
Mixité des fonctions / Proximité	Suivre les dispositions favorables à la mixité fonctionnelle, à la proximité et au lien social	Nombre d'opérations mixtes (au moins deux sous-destinations) autorisées par secteur du plan des fonctions urbaines en UC et UG	nombre	-	Tous les 3 ans (Clermont Auvergne Métropole)
		SdP de Commerces et activités de services autorisés au sein des zones UC et secteurs Po et Mu	m ²	-	
		Nombre d'opérations autorisées comprenant des rez-de-chaussée actifs	nombre	-	
Équilibres commerciaux	Suivre l'évolution et les localisations des moyennes et grandes surfaces commerciales	Surface de vente des commerces de plus de 300m ² autorisée par secteurs du plan des fonctions urbaines	m ²	-	Tous les 3 ans (SCoT du Grand Clermont - CCI)
		dont commerces de plus de 1000m ² de surface de vente	m ²	-	

OBJECTIF 4

PRENDRE SOIN DU BIEN COMMUN : LA BIODIVERSITÉ ET LES RESSOURCES NATURELLES

Sous-thématique	Objectif du suivi	Indicateur(s) retenu(s)	Unité	Etat zéro (valeur de référence)	Fréquence de suivi (source de la donnée)
TRAME VERTE ET BLEUE					
Trame verte et bleue	Suivre l'efficacité de la mesure d'évitement et de réduction concernant les éléments jouant un rôle dans la trame verte et bleue	Nouvelles surfaces artificialisées au sein des zones relais	ha	555,5 ha artificialisés* (OCS-GE 2022)	Tous les 3 ans (OCS-GE)
		Nouvelles surfaces artificialisées au sein des réservoirs de biodiversité	ha	329,9 ha artificialisés* (OCS-GE 2022)	
		Demandes de défrichement/ déboisement d'éléments boisés identifiés en qualité de Réservoirs de Biodiversité.	ha	-	
	Suivre l'efficacité des mesures d'évitement et réduction visant le maintien de la perméabilité écologique globale du territoire	Évolution du nombre d'éléments, du linéaire et des surfaces repérées au règlement au titre des articles L.151-19 et L.151-23 du Code de l'urbanisme	ha, km linéaires et nombre	1475 ha en EBC 510 ha d'EPIPE 795 km linéaires de continuités à préserver 116 km linéaires de continuités à créer	Tous les 3 ans (Clermont Auvergne Métropole)
Natura 2000	S'assurer du maintien de l'intégrité écologique des abords des sites Natura 2000	Nouvelles surfaces artificialisées sur les emprises des sites Natura 2000	m ²	42,42 ha artificialisés* (OCS-GE 2022)	Tous les 3 ans (OCS-GE)
Zones humides et aquatiques	Suivre l'efficacité des mesures d'évitement concernant la protection des zones humides et des milieux aquatiques	Nouvelles surfaces artificialisées dans les zones humides	m ²	6 ha artificialisés* (OCS-GE 2022)	Tous les 3 ans (OCS-GE)
NATURE EN VILLE					
Végétalisation de l'espace urbain	Suivre l'évolution des surfaces favorables à l'expression de la biodiversité urbaine et à la qualité de vie	Flux de végétalisation au sein des zones U et AU (couverture du sol CS2 : formations arborées, surfaces herbacées...)	ha	-	Tous les 3 ans (OCS-GE)
Végétalisation des projets	Suivre l'application de l'article 5 du règlement	Surfaces en pleine terre au sein des PC délivrés en construction neuve	m ² et taux de PLT	-	Tous les 3 ans (Clermont Auvergne Métropole)
		dont m ² de pleine terre avant/après projet	m ²	-	Tous les 3 ans (OCS-GE)
		CBS moyen au sein des PC délivrés en construction neuve	taux CBS	-	Tous les 3 ans (Clermont Auvergne Métropole)
		Nombre d'arbres conservés, abattus, plantés au sein des PC délivrés	nombre	-	
		Nombre de projets comportant des façades et toitures végétalisées au sein des PC délivrés	nombre	-	

* A noter, les surfaces artificialisées sont calculées à partir de l'OCS-GE selon les décrets d'application en vigueur au moment de l'approbation du PLU de la Métropole. Elles ne tiennent pas compte des exemptions admises pour certaines installations photovoltaïques au sol ou agrivoltaïques ainsi que pour les parcs et jardins publics.

Sous-thématique	Objectif du suivi	Indicateur(s) retenu(s)	Unité	Etat zéro (valeur de référence)	Fréquence de suivi (source de la donnée)
RESSOURCE EN EAU					
Ressource en eau potable	Évolution de la consommation en eau potable	Volume d'eau potable consommée	m ³ /an	13 millions m ³ /an	Tous les 6 ans (CAM, SIAEP Basse Limagne, Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire, SIA de la Région Est de Clermont-Ferrand)
	Evolution des rendements des réseaux	Rendements des réseaux	%	Rendement moyen du réseau de distribution géré par la métropole : 82,3% en 2022	Tous les 6 ans (CAM, SIAEP Basse Limagne, Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire, SIA de la Région Est de Clermont-Ferrand)
Qualité de l'eau	Évolution de la qualité des cours d'eau	État écologique, chimique et qualitatif des cours d'eau	Etat	Etat de référence présenté dans le diagnostic	Tous les 6 ans (AELB)
	Évolution de la qualité des masses d'eau souterraines	Etat chimique et qualitatif des masses d'eau souterraines	Etat	Etat de référence présenté dans le diagnostic	Tous les 6 ans (AELB)
	Évolution du taux de conformité des dispositifs ANC	Taux de conformité observé	%	Le taux de conformité des installations en 2022 est de 34,5 % pour la métropole, 93,5 % pour le SIAEP Basse Limagne et 48,2 % pour le SIA de la Région Est de Clermont-Ferrand.	Tous les 6 ans (CAM, SIAEP Basse Limagne, SIA de la Région Est de Clermont-Ferrand)
Perméabilité des sols	Suivre l'évolution des surfaces favorables à la perméabilité des sols	Flux de surfaces imperméabilisées (couverture du sol C1.1.1.)	m ²	-	Tous les 3 ans (OCS-GE)
CONSOMMATION ENAF ET ARTIFICIALISATION					
Consommation ENAF	Suivre l'évolution des consommations d'espaces naturels, agricoles et forestiers	Surfaces consommées par type (habitat, économie...) par commune et par zones	ha	-	Tous les 3 ans CAM (PC et orthophotographie)
		Flux de consommation ENAF	%	-	Tous les 3 ans (Portail de l'artificialisation - fichiers fonciers)
Artificialisation	Suivre l'évolution de l'artificialisation	Flux d'artificialisation et surfaces artificialisées au sens des décrets d'application	m ²	10 873 ha artificialisés* (OCS-GE 2022)	Tous les 3 ans OCS-GE
		dont artificialisation liée aux formations herbacées (C2.2.1)	m ²	-	

OBJECTIF 5
ACTIVER LES LEVIERS DU RENOUVELLEMENT URBAIN

Sous-thématique	Objectif du suivi	Indicateur(s) retenu(s)	Unité	Etat zéro (valeur de référence)	Fréquence de suivi (source de la donnée)
URBANISATION					
Processus d'urbanisation en renouvellement	Evaluer la part du renouvellement urbain dans l'urbanisation du territoire	Nombre d'autorisations d'urbanisme délivrées en zone U comparé aux zones AU	Nombre	-	Tous les 3 ans (Clermont Auvergne Métropole)
		dont SdP en construction neuve pour l'habitat, les équipements et les activités	m ²	-	
		dont nombre de logements en construction neuve	m ²	-	
	Evaluer la mobilisation de l'existant	Nombre d'autorisations d'urbanisme délivrées en changement de destination	Nombre	-	
		Nombre de logements créés au sein de constructions existantes (division, changement d'usage, extension et surélévation)	Nombre	-	
		dont en zone UC	Nombre	-	
Sites stratégiques	Evaluer la mise en œuvre des sites stratégiques en renouvellement	Nombre d'autorisations d'urbanisme délivrées au sein des secteurs UGp et UEp	m ²	-	
		Nombre de logements autorisés en UGp	Nombre	-	
		dont au sein des opérations publiques	Nombre	-	

OBJECTIF 6
RELEVER LES DÉFIS D'UNE MÉTROPOLE BAS CARBONE ET SOBRE EN ÉNERGIE

Sous-thématique	Objectif du suivi	Indicateur(s) retenu(s)	Unité	Etat zéro (valeur de référence)	Fréquence de suivi (source de la donnée)
ENERGIE / GES					
Consommation énergétique	Évolution de la consommation énergétique territoriale	Consommation énergétique sur le territoire	GWh	Donnée de référence 2020 : 5 953 GWh	6 ans (ORCAE)
Gaz à effet de serre	Évolution des émissions de GES	Émissions totales de GES	KT (CO2eq)	Donnée de référence 2022 : 1313 KT (CO2eq)	6 ans (ORCAE)
Production d'ENR	Equipement en dispositifs d'énergie renouvelable	Nombre et type d'installation par catégories d'ENR dans les autorisations d'urbanisme délivrées	nombre	-	Tous les 3 ans (Clermont Auvergne Métropole)
		Couverture ou puissance en panneaux photovoltaïques au sein des autorisations d'urbanisme délivrées	m ² et/ou kW	-	

OBJECTIF 7
PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET LA QUALITÉ DE L'HABITAT

Sous-thématique	Objectif du suivi	Indicateur(s) retenu(s)	Unité	Etat zéro (valeur de référence)	Fréquence de suivi (source de la donnée)
POPULATION / DÉMOGRAPHIE					
Démographie	Evolutions démographiques	Nombre d'habitants	nombre	288 283 habitants en 2022	6 ans (INSEE)
		Taille moyenne des ménages	nombre	1,89 en 2022	6 ans (INSEE)
Habitat	Suivi de la production de logements et des équilibres de l'habitat	Nombre de logements et d'hébergements au sein des autorisations d'urbanisme délivrées	nombre	-	Tous les 3 ans (Clermont Auvergne Métropole)
		Nombre de logements locatifs sociaux au sein des autorisations d'urbanisme délivrées	nombre et % du total	-	
		Nombre de logements en accession abordable au sein des autorisations d'urbanisme délivrées	nombre et % du total	-	
		dont au sein des secteurs de projets (UGp et AU)	nombre et %	-	

OBJECTIF 8
AGIR POUR LE BIEN-ÊTRE ET LA SANTÉ DE TOUS

Sous-thématique	Objectif du suivi	Indicateur(s) retenu(s)	Unité	Etat zéro (valeur de référence)	Fréquence de suivi (source de la donnée)
RISQUES					
Risques naturels	Évaluer les effets de l'urbanisation et/ou du changement climatique sur l'occurrence des risques naturels	Nombre de nouvel arrêté d'état de catastrophe naturelle par commune et par type d'aléa.	nombre	-	Tous les 6 ans (https://catastrophes-naturelles.ccr.fr)
		Nombre de bâtiments exposés au risque inondation (nombre		Tous les 6 ans (cadastre et PPRI)
Santé	Cf. indicateurs relatifs à la mobilité et à la nature en ville				

OBJECTIF 9
RENFORCER LES INTERACTIONS ENTRE VILLE, NATURE ET AGRICULTURE

Sous-thématique	Objectif du suivi	Indicateur(s) retenu(s)	Unité	Etat zéro (valeur de référence)	Fréquence de suivi (source de la donnée)
AGRICULTURE					
Agriculture	Évaluer l'évolution des surfaces agricoles	Evolution des surfaces agricoles utiles	ha	-	Tous les 6 ans (ilots PAC)
		Evolution des surfaces en AOC/AOP viticole déclarées à la PAC	ha	-	